

API Hastignan
4 rue César Franck
33160 Saint-Médard-en-Jalles
Mail : contact@api-hastignan.fr
<http://www.api-hastignan.fr>

Saint-Médard-en-Jalles, le 10 novembre 2015,

Mairie de Saint-Médard-en-Jalles
Services Techniques
Place de l'Hôtel-de-Ville
CS 60022
33160 Saint-Médard-en-Jalles

Copies : Madame Corinne Le Moller,
Adjointe à l'École, la vie scolaire et périscolaire,
Monsieur Thierry Boisse,
Chargé de la restauration et du personnel scolaire,
Monsieur Pascal Piqué,
Directeur de l'Education,
Monsieur Guillaume Desbieys,
Directeur des services Techniques,
Monsieur Patrick Taudin,
Directeur de l'école élémentaire d'Hastignan,
Site internet de l'API Hastignan et panneaux de l'école.

Objet : Encombrement du couloir impactant la sécurité en cas d'évacuation d'urgence.

Monsieur le Maire,

Lors du conseil de l'école élémentaire d'Hastignan, différents points relatifs aux travaux dans l'école ont été abordés, certains touchant à la sécurité des élèves et des personnels. L'un d'entre eux apparaît comme particulièrement critique, et nécessitant une action immédiate.

Nous souhaitons ainsi par ce courrier vous alerter quant à la **sécurité de nos enfants en cas d'évacuation d'urgence** à l'École élémentaire d'Hastignan. En effet, lors du conseil d'école de mars 2015, il a été noté que les chariots permettant de ranger le matériel de ménage encombraient le couloir de l'école à l'étage. Une solution devait être trouvée pour les ranger, sans nuire à la circulation, en particulier dans les cas d'urgence. Lors du conseil d'École de **juin 2015**, l'élu présent au conseil nous a informés qu'une étude aurait été réalisée par les services techniques pour la création de placards, et serait proposée au budget prévisionnel 2016.

Néanmoins, aucune solution n'a été présentée au conseil d'école ou au Directeur, et les nombreux chariots entravent énormément le passage, et surtout l'ouverture des portes battantes se situant au milieu du couloir à l'étage (Les portes butent dans les chariots de chaque côté, les balais bloquent les portes, la largeur du couloir est localement réduite). Si un incident entraînant une évacuation d'urgence par un seul des deux escaliers de l'école devait survenir, nécessitant donc l'utilisation de ces portes, cette situation présenterait un réel danger pour l'évacuation des élèves et du personnel travaillant à l'école.

Lors du conseil du 6 novembre 2015, M. Demanes n'a pas été en mesure de nous présenter la solution qui serait proposée, ni de nous rassurer quant au délai de réalisation des travaux. Ce point nous inquiète particulièrement, et il est important de mener une action rapidement pour éviter tout danger. Nous vous demandons de nous préciser quelles sont les mesures prises pour régler ce problème, ainsi que le planning de réalisation de ces travaux.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à notre demande, et dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

L'association de parents d'élèves API Hastignan